



ARRETE MUNICIPAL N° 2023/026
CIRCULATION INTERDITE RUFFEY-LÈS-ECHIREY
Vers le n°8 Ruelle Basse
SEMAINE 49 DU 4 AU 8 DÉCEMBRE 2023

Madame le Maire de la commune de Ruffey les Echirey

- VU le Code Général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2213.1 à L. 2213.6,
- VU le code de la route,
- VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967, modifié ou complété, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
- VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière – Livre I – 1^{ère} et 8^{ème} parties, relative à la signalisation temporaire,
- VU la demande formulée par note écrite le 13 novembre 2023, par la société SANUELEC,
- **CONSIDÉRANT** qu'en raison de réfection définitive avec béton désactivé qu'il y a lieu d'interdire la circulation.

ARRETE

Article 1. À compter du **lundi 4 décembre 2023**, la circulation, sur la voie communale suivante : vers le **8 ruelle Basse**, sur le territoire de la commune de Ruffey-lès-Echirey, sera interdite et barrée.

Article 2 : Les dépassements sur l'emprise du chantier seront interdits quelles que soient les voies laissées libres à la circulation.

Article 3 : Pendant la durée des travaux, aucun stationnement ne sera autorisé sur l'emprise de la zone d'installation, excepté pour les véhicules affectés au chantier.

Article 4 : La fourniture, la pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par les soins de la société SANUELEC.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et à chaque extrémité du chantier ainsi que dans la commune de Ruffey-lès-Echirey.

Article 6 : Madame le Maire et la gendarmerie d'Arc-sur-Tille sont chargées, chacune en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté, publié sous les formes habituelles sera transmis à :

- Société SANUELEC
- Gendarmerie d'Arc sur Tille
- La POSTE

Une publication de cet arrêté sera affichée aux endroits habituels de la commune.

Fait à Ruffey- à -Echirey, le 14 novembre 2023

Madame le Maire,
Nadine MUTIN